



C 93/20-Sup.1
Novembre 1993

conférence

ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE - ROME

F

Vingt-septième session

Rome, 6 - 25 novembre 1993

ORGANISATIONS INTERNATIONALES AVEC LESQUELLES DES RELATIONS OFFICIELLES ONT ETE ETABLIES DEPUIS 1989

Organisations intergouvernementales

1. Depuis la dernière session de la Conférence, des relations officielles ont été établies, par signature d'un Protocole d'accord le 29 septembre 1993, entre la FAO et le Groupe de pays d'Amérique latine et des Caraïbes exportateurs de sucre. Depuis novembre 1991, les deux organisations intergouvernementales ci-après ont par ailleurs cessé de fonctionner: l'Organisation internationale du jute et le Groupe international d'étude sur la laine. La Communauté économique européenne est devenue membre de la FAO et ne figure donc plus sur la liste des organisations intergouvernementales ayant des relations officielles avec l'Organisation. Le nombre total des organisations intergouvernementales ayant un statut auprès de la FAO est de 102.

Organisations internationales non gouvernementales

2. Le statut consultatif n'a été accordé à aucune autre organisation internationale non gouvernementale depuis la dernière session de la Conférence. Le nombre des organisations jouissant de ce statut reste de 16.

3. Le Conseil mondial des coopératives d'épargne et de crédit est passé du statut de liaison au statut consultatif spécial, ce qui porte le nombre total des organisations jouissant de ce statut à 55.

4. En raison de la modification ci-dessus, les organisations ayant le statut de liaison sont au nombre de 110.

Par économie, le tirage du présent document a été restreint. MM. les délégués et observateurs sont donc invités à ne demander d'exemplaires supplémentaires qu'en cas d'absolue nécessité et à apporter leur exemplaire personnel en séance.